

441

Département : 48 0097  
Aire d'étude : LOZERE  
Commune : SAINTE HELENE  
Dénomination : USINE DE PATE A PAPIER, CENTRALE HYDROELECTRIQUE  
Source d'énergie : ENERGIE ELECTRIQUE, PRODUITE SUR PLACE  
Appellation et titre : DITE USINE DE PATE A PAPIER GARNIER, PUIS CENTRALE DE LA SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE

---

Canton : LE BLEYMARD

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0701190 Y = 0247460

Cadastre : 1813 B 268, 298, 1932 B 224, 225, 487, 488

PROPRIETE PRIVEE

A SIGNALER : MACHINE DE PRODUCTION

Dossier de REPERAGE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL établi en 1993, 1994 par WIENIN M.

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1993

---

#### HISTORIQUE

USINE DE PATE A PAPIER MISE EN SERVICE EN 1926 PAR GARNIER, INGENIEUR A VENISSIEUX, RHONE ; AUTORISATION DE TRANSFORMATION EN USINE DE PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN 1929 A LA SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE, POUR 70 ANS  
1926 PUISSANCE MAXIMALE DE 48 KW ; 1929 CANAL DE 950 M DONT 435 EN SOUTERRAIN, CHUTE DE 30 M, 2 TURBINES FRANCIS DE 1200 LITRES PAR SECONDE FOURNISSANT 468 CH CHACUNE ET UNE DE 600 LITRES, 234 CH

#### DESCRIPTION

SITUATION : ISOLE , SUR LE LOT

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituantes : ATELIER DE FABRICATION, BARRAGE, CANAL

STRUCTURE

Dimensions : SURFACE BATIE EN M2 = 330

Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE

Couvrement : CHARPENTE EN BOIS APPARENTE

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

DISTRIBUTION : ESCALIER DE DISTRIBUTION EXTERIEUR, ESCALIER DROIT, EN MACONNERIE

TYPOLOGIE : ARC SEGMENTAIRE, OCULUS

- 442  
48.    SAINTE HELENE,  
      Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
      Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.
- 

DOCUMENTATION

Archives

A.D. 48 :

25 S 3

Hydraulique

Plans et matrices cadastraux de la commune de  
  SAINTE HELENE, 1813-1932.

Bibliographie

- 443
48.    SAINTE HELENE,  
      Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
      Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.
- 

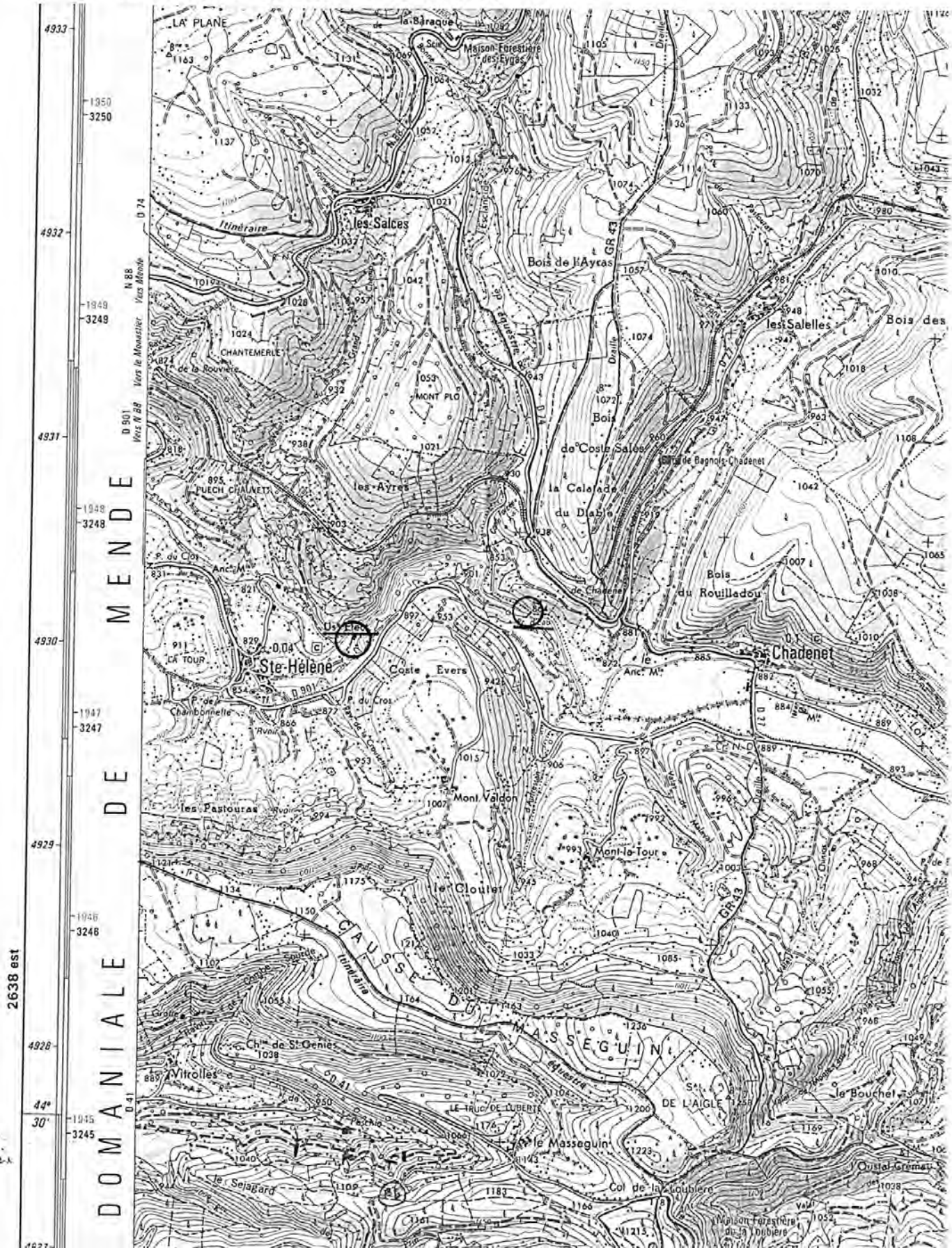
ILLUSTRATION

- Pl.1 : Carte de localisation de l'oeuvre.  
      Carte topographique à 1/25 000, I.G.N.,  
      1990, Le Bleynard, 2738 Ouest.
- Pl. 2 : Plan masse et de situation.  
      Extrait du plan cadastral, 1932,  
      Section B, 1ère feuille, 1 / 2 500.
- Pl.3 : Elévation sud (mur pignon).  
      d'après le dossier de demande de concession hydraulique,  
      1929, A.D. 48, 25 S 3.
- Pl.4 : Elévation ouest (mur gouttereau).  
      id.
- Pl. 5 : Elévation nord (mur pignon).  
      id.
- Pl. 6 : Coupe transversale (Est-Ouest).  
      id.
- Pl. 7 : Plan des installations électriques du rez de chaussée.  
      id.
- Pl. 8 : Plan de l'étage.  
      id.
- Ann.1 : Papier à en-tête de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE  
      ELECTRIQUE, id.
- Ann.2 : Mémoire descriptif sur l'usine.  
      id.

48. **SAINTE HELENE,**  
Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.

Pl.1 : Carte de localisation de l'oeuvre.

Carte topographique à 1/25 000, I.G.N.,  
1990, Le Bleymard, 2738 Ouest.





48. SAINTE HELENE,  
 Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
 Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.

Pl.3 : Elévation sud (mur pignon).

d'après le dossier de demande de concession hydraulique,  
 1929, A.D. 48, 25 S 3.



Version de 1<sup>er</sup> Décembre 1929  
 SOCIÉTÉ LOZÉRIENNE  
 D'ÉNERGIE-ÉLECTRIQUE  
 L'Administrateur-Délégué

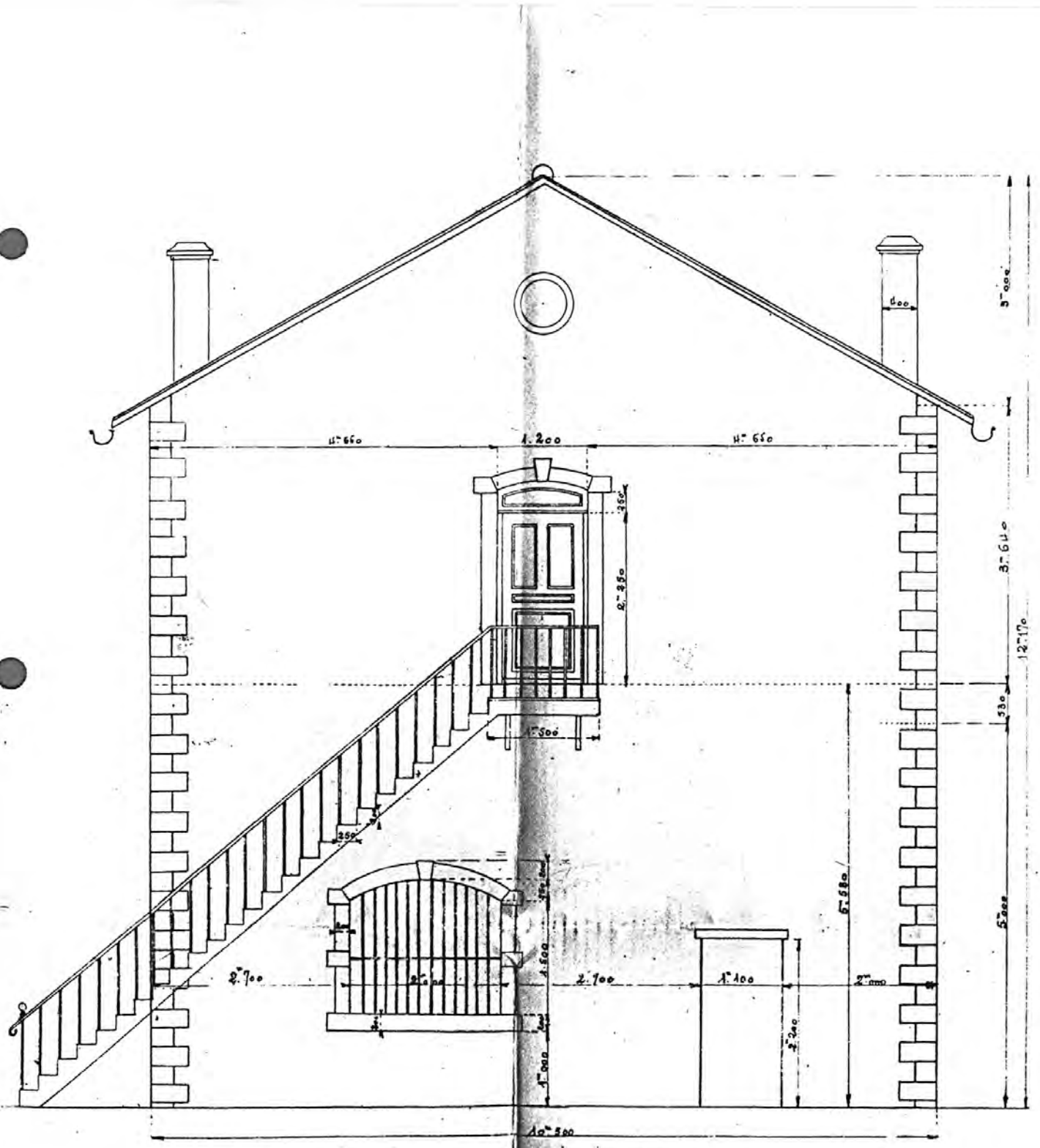
*[Handwritten signature]*



448  
 48. SAINTE HELENE,  
 Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
 Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.

Pl. 5 : Elévation nord (mur pignon).

d'après le dossier de demande de concession hydraulique,  
 1929, A.D. 48, 25 S 3.

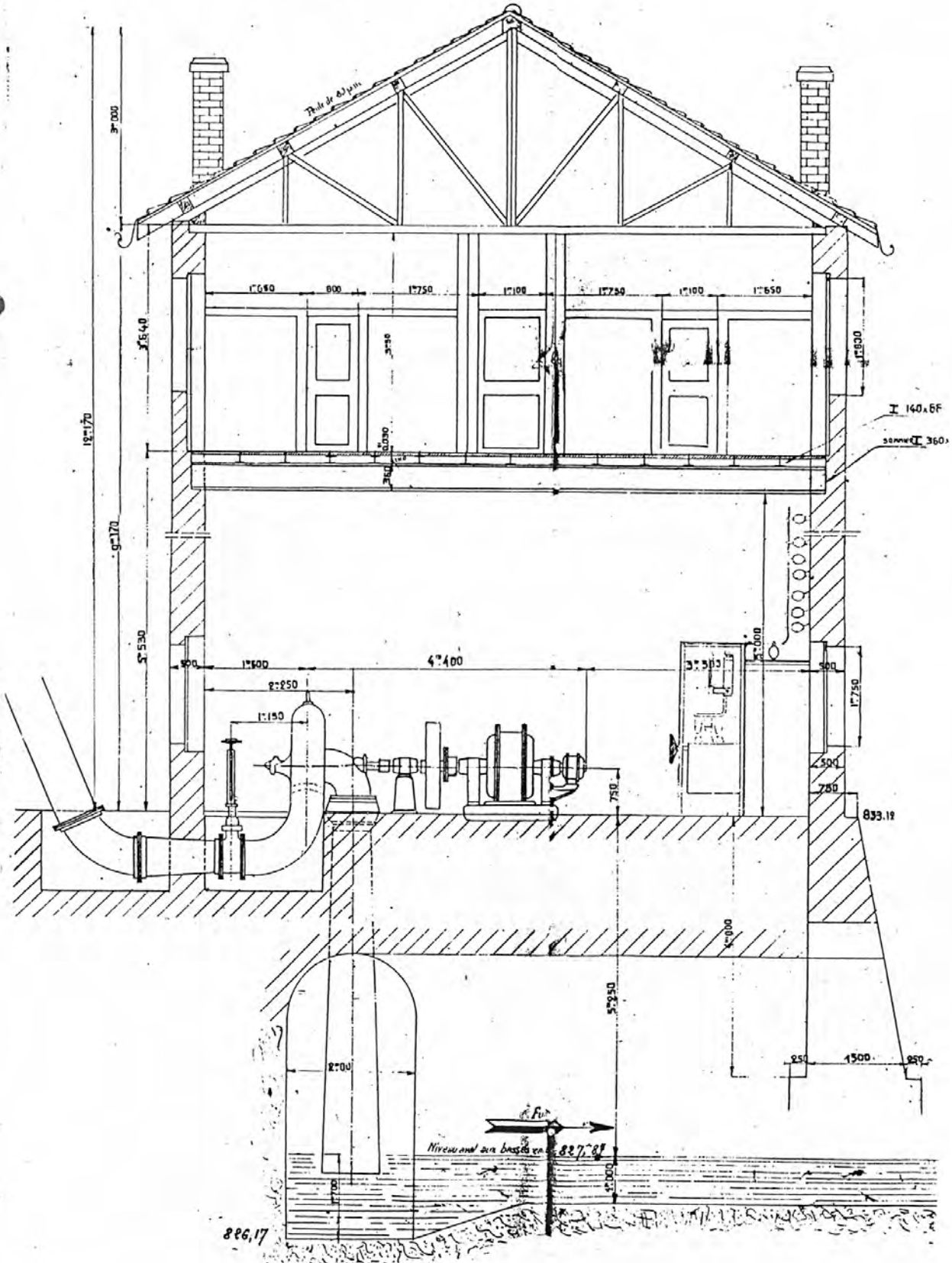




48. **SAINTE HELENE,**  
 Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
 Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.

Pl. 6 : Coupe transversale (Est-Ouest).

d'après le dossier de demande de concession hydraulique,  
 1929, A.D. 48, 25 S 3.







452  
48. **SAINTE HELENE,**  
Usine de pâte à papier GARNIER, puis  
Centrale de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE.

Ann.1 : Papier à en-tête de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE  
ELECTRIQUE,

d'après le dossier de demande de concession hydraulique,  
1929, A.D. 48, 25 S 3.

# SOCIÉTÉ LOZÉRIENNE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Siège Social : **LE CHEYLARD** (Ardèche)

*Société Anonyme au Capital de 2.000.000 Francs*

SIÈGE D'EXPLOITATION : **MENDE** (Lozère)

STATION CENTRALE  
À S<sup>T</sup>E HÉLÈNE

Registre du Commerce:  
ANNONAY 4415  
MENDE 1571

TÉLÉPH. MENDE 38

Adresser la Correspondance  
à M. GARNIER

CHEMIN DES CHARRETIÈRES  
VÉNISSIEUX (RHONE)

LP/

Vénissieux, le 11 JANVIER 1929

Monsieur le PREFET de

la LOZÈRE

-1-t-:-:-

M E N D E

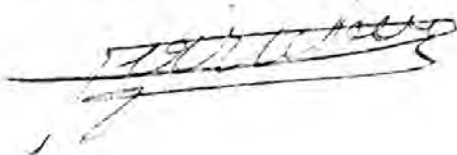
Monsieur le PREFET,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, une  
lettre de Monsieur l'INGENIEUR EN CHEF des FORCES HYDRAULIQUES du  
CENTRE, concernant la demande de Concession de la chute du LOT à  
Ste-HELENE.

Je vous joins également 6 exemplaires des dossiers  
d'enquête, sur lesquels sont indiqués les destinataires définitifs,  
auxquels je vous demanderai de bien vouloir les transmettre.

Avec mes remerciements, je vous prie, d'agréer,  
Monsieur le PREFET, l'assurance de ma considération distinguée.

L'ADMINISTRATEUR DÉLEGUÉ,



Ann.2 : Mémoire descriptif sur l'usine.

d'après le dossier de demande de concession hydraulique,  
1929, A.D. 48, 25 S 3.

L'usine hydro-électrique de la SOCIETE LOZERIENNE D'ENERGIE ELECTRIQUE, faisant l'objet de la présente demande de concession est installée à Ste HELENE (Lozère) sur la rivière du Lot.

Le barrage est construit entièrement en maçonnerie il a une hauteur maximum de 6 m. et un développement à la crête de 27m50.

Le parement amont est entièrement enduit au ciment portland. Cet enduit est raccordé à la base du barrage avec le rocher massif pour éviter toute infiltration qui pourrait compromettre la solidité de l'ouvrage.

La crête du barrage se trouve à la cote 866.70 (niveau légal de la retenue).

En tête du canal d'amenée une vanne de prise d'eau, accessible même en temps de crue, permet de mettre le canal d'amenée à sec en cas de nécessité.

A 20 mètres environ de la prise d'eau se trouve :

1° - un déversoir destiné à maintenir le niveau dans le canal d'amenée à la cote 866.70 au maximum.

2° - une chambre de décantation avec vanne de décharge

Le canal se continue à ciel ouvert sur 200 mètres environ puis en souterrain dans le granit massif sur une longueur de 480 m. et ensuite à ciel ouvert jusqu'à la chambre de mise en charge.

Avant ce tunnel se trouve une 3° chambre de décantation avec vanne de décharge.

20 mètres avant la chambre d'eau un déversoir de 5 mètres de largeur maintient le niveau de l'eau dans le canal à la cote 866. au maximum.

Le canal d'amenée a été établi avec une pente régulière de 0.0005 par mètre.

Dans la chambre de mise en charge, se trouve une chambre de décantation avec vanne de chasse, une graille à barreaux peu espacés pour arrêter les corps flottants et une vanne en tête de la conduite forcée.

Un plancher recouvrant la chambre d'eau permet d'accéder aux vannes pour leur manœuvre.

La conduite forcée d'un diamètre de 0.90 possède à sa partie supérieure une cheminée d'équilibre et est supportée sur sa longueur par 4 massifs d'ancrage :

La conduite se divise à la partie inférieure en 2 tronçons alimentant chacun :

le 1° une turbine Francis de 468 HP-1000 tours-1200 litres seconde.

le 2° une turbine Francis de 234 HP-1000 tours- 600 litres seconde.

La place a été réservée dans le massif de tête de la chambre d'eau pour une deuxième conduite destinée à alimenter une nouvelle turbine de 468 CV dont l'installation est prévue dans l'usine.

Cette nouvelle turbine permettra de passer des pointes utilisant le débit maximum du canal.

Vainqueur le 1<sup>er</sup> Décembre 1929

SOCIÉTÉ LOZÉRIENNE  
D'ÉNERGIE-ÉLECTRIQUE  
L'Administrateur-Délégué

Mur pignon sud du bâtiment de la centrale et bâtiment de la chambre d'eau, au dessus, à droite.

Ph. Inv. J-M. Périn  
98 48 1288 X



Elévation ouest du bâtiment de la centrale.

Ph. Inv. J-M. Périn  
98 48 1286 X



Mur pignon sud du bâtiment de la centrale.

Ph. Inv. J-M. Périn  
98 48 1287 X

